

La protection sociale comme un système 'solaire'

Valentina Barca
et Juan Gonzalo Jaramillo Mejia

31 JANVIER 2023

Citation **suggérée** : Barca, V., Jaramillo Mejia, J.G. (2023) « La protection sociale comme un système 'solaire' », Assistance technique, conseils et ressources en protection sociale (STAAR), DAI Global UK Ltd, Royaume-Uni

Mis en œuvre par



En collaboration avec

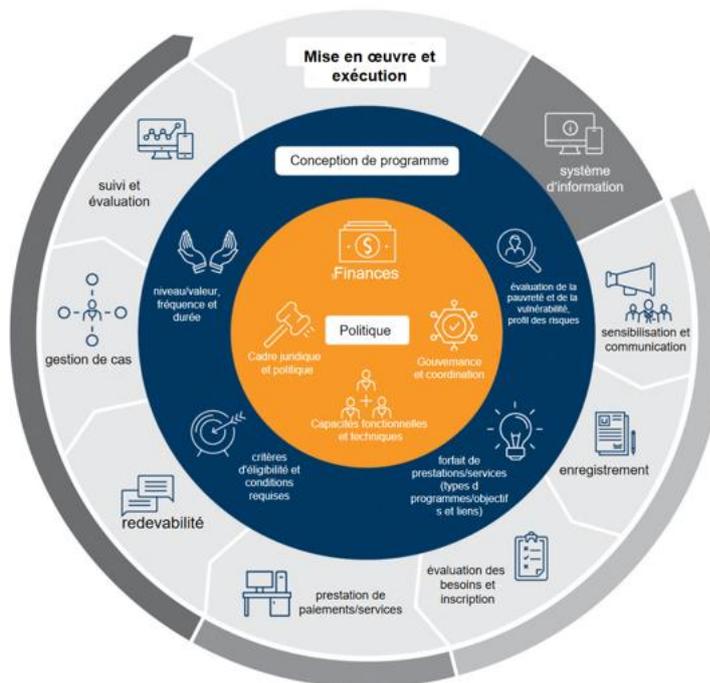


L'installation d'Assistance Technique, de Conseil et de Ressources en Protection Sociale (STAAR) est une initiative conjointe des programmes Better Assistance in Crises (BASIC) et Protection Sociale Réactive au Genre (GSP) du FCDO (financés par UKAid). Les documents STAAR ne représentent pas nécessairement les vues ou politiques propres du FCDO ni n'engagent le FCDO à une ligne d'action particulière.

POURQUOI UN SYSTÈME ?

Les praticiens de la protection sociale, les décideurs et les chercheurs utilisent depuis longtemps le terme « système » lorsqu'ils se réfèrent à la protection sociale. Il existe une vaste littérature à cet égard,¹ et en effet l'Objectif de Développement Durable (ODD) 1.3 fait explicitement référence à « la mise en œuvre de systèmes et mesures de protection sociale adaptés au niveau national pour tous ». Pourquoi un système ? Parce qu'une approche globale de la protection sociale nécessite plus qu'une simple gamme de programmes conçus de manière cohérente - à travers l'assistance sociale, l'assurance sociale, les services sociaux et les politiques du marché du travail - pour aborder différents risques et vulnérabilités. Cela nécessite également une large gamme d'acteurs et de « fondations » pour travailler ensemble afin d'obtenir les résultats souhaités dans les domaines clés des résultats de la Protection Sociale Universelle (USP) : couverture, adéquation, globalité et durabilité. Les domaines de la « pensée systémique » et de la « complexité » s'appliquent donc à la protection sociale, comme en effet à de nombreux autres secteurs. Ce n'est qu'en renforçant chaque partie du système, tout en prenant en compte les relations entre les différentes composantes, qu'un changement systémique et des progrès peuvent être réalisés.

Quelle meilleure visualisation que la référence au principal « système » auquel nous pensons lorsque nous fermons les yeux – le système solaire ? Aucun des contenus visuels n'est nouveau (chaque élément est largement discuté dans la littérature sectorielle). Ce qui est nouveau, c'est de le présenter de manière cohérente, simple – et visuelle.



Certains des documents clés discutant des « systèmes » de protection sociale et de leurs composantes incluent : Banque mondiale (2012) « Stratégie de protection sociale et de l'emploi 2012-2022 : Résilience, Équité et Opportunité », et son document d'accompagnement Robalino, D.A., Rawlings, L. et Walker, I. (2012), « Construire des systèmes de protection sociale et de l'emploi : Concepts et limitations opérationnelles » ; UNICEF et Banque mondiale (2013) « Terrain d'entente : Approches de l'UNICEF et de la Banque mondiale pour construire des systèmes de protection sociale » ; ISPA (2014) Évaluations inter-agences de la protection sociale - Instrument de diagnostic de base (CODI) ; initiative d'apprentissage TRANSFORM pour construire des socles de protection sociale en Afrique ; OCDE (2018) Examen du système de protection sociale : une boîte à outils ; UNICEF (2019) Cadre de programme mondial de protection sociale. (2021) Manuel sur les systèmes de protection sociale.

² Certaines des publications clés discutant des domaines de la « Pensée systémique » et de la « Complexité » incluent : Danny Burns, Stuart Worsley (2015) Navigating Complexity in International Development; David Byrne, Gillian Callaghan (2013) Complexity Theory and the Social Sciences: The state of the art; Hynes, W., Lees, M., & Müller, J. M. (2020) Systemic thinking for policy making. OCDE.

LES « FONDATIONS » – NOS ÉTOILES ET PLANÈTES

Bien que la représentation visuelle du système solaire soit conçue pour être explicite, la description ci-dessous fournit un peu plus de détails :

Au « niveau politique » (centre orange), nous avons les éléments clés de l'institutionnalisation de la protection sociale au sein de la gouvernance, visant à :

- » Clarté de la vision stratégique en termes d'objectifs, de fonctions, de cohérence interne et de liens avec d'autres secteurs de la protection sociale, idéalement intégrée dans des cadres juridiques et politiques.
- » **Sources de financement** durables et domestiques, y compris des engagements budgétaires futurs sécurisés en place.
- » Des arrangements **de gouvernance établis et des mécanismes** de coordination – y compris des ministères et/ou des agences dédiés avec des mandats, rôles et responsabilités clairs. Et la coordination des organismes à travers toutes les parties prenantes transversales pertinentes aux niveaux politique et opérationnel – ainsi que des incitations à la collaboration.
- » Des capacités **techniques et fonctionnelles** solides à tous les niveaux de l'administration, y compris au sein des travailleurs sociaux.

Au « niveau de la **conception du programme** » (anneau bleu), nous avons les éléments clés de la conception du programme. Les décisions relatives à ces éléments n'informent pas seulement la conception de programmes individuels, mais aussi la manière dont la gamme de programmes au sein d'un système peut mieux fonctionner ensemble de manière cohérente pour maximiser les résultats. Cela inclut :

- » Des systèmes solides d'analyse fondée sur les données pour étayer la prise de décision, y compris une compréhension des évolutions des modèles de pauvreté, de vulnérabilité et des risques émergents au fil du temps.
- » Capacités à évaluer les compromis et à traduire ces perspectives (évolutives) en décisions programmatiques sur les plus appropriées :
 - a. **Avantages et ensemble de services** (→ affectant *la globalité* du soutien) : choix de programmes qui répondent le mieux aux différentes vulnérabilités et besoins des différents groupes, avec quels objectifs clés et liens intentionnels entre ceux-ci (par exemple, l'éligibilité à un programme entraîne l'éligibilité à un autre, etc.).
 - b. Critères **d'éligibilité et conditions de qualification** (→ affectant *la couverture* du soutien) : en d'autres termes, décisions de conception ciblées, qui sont susceptibles de différer selon les programmes et devraient inclure un accent sur l'inclusion de ceux/celles qui font face aux plus grands obstacles et aux vulnérabilités les plus complexes.
 - c. **Niveau, valeur, fréquence et durée du soutien** (→ affectant *l'adéquation*).

Au « niveau de mise en œuvre / exécution » (anneau gris extérieur), nous avons les éléments clés de l'administration du programme. Parfois décrits comme des « systèmes d'exécution », ces éléments sont les fonctions administratives nécessaires pour fournir des prestations ou des services à ceux/celles qui en ont besoin, au moment où ils/elles en ont besoin. La plupart de ces fonctions peuvent être exécutées de manière intégrée, desservant plusieurs programmes, et incluent :

- » Activités **de sensibilisation/communication**, pour promouvoir la prise de conscience des droits et des procédures – de manière continue et inclusive.
- » **Enregistrement**, pour la collecte de renseignements sur les caractéristiques, les besoins et les conditions des personnes – idéalement via des processus continus et à la demande.
- » **Évaluation des besoins/conditions et inscription**, pour déterminer l'éligibilité à différents programmes en fonction des différentes conditions de qualification et critères d'éligibilité de chaque

programme. Et pour formaliser l'inscription des bénéficiaires éligibles via notification et intégration.

- » **Fourniture de paiements/services**, pour offrir des avantages ou des services aux bénéficiaires via des canaux et des processus qui répondent à leurs différents besoins et préférences, tout en réduisant le potentiel de fraude.

- » Mécanismes de redevabilité (par exemple, règlement des plaintes), pour permettre aux gens de tenir l'État et les prestataires de services responsables. Peut inclure des canaux pour déposer des plaintes, fournir des commentaires ou faire appel des décisions des prestataires de services, ainsi que des processus pour y répondre et les traiter.
- » La gestion de cas (également appelée « gestion des opérations des bénéficiaires »), pour gérer la complexité des besoins multidimensionnels des individus (par exemple, fournir des conseils/informations/soutien sur mesure tout en traitant des problèmes spécifiques aux cas) tout en soutenant les bénéficiaires dans leurs interactions avec les programmes/services le long de la chaîne d'exécution (par exemple, soutenir la conformité avec la conditionnalité/la coresponsabilité, assurer les mises à jour des informations et la sortie possible du programme, etc.) et faciliter les orientations et les liens entre les programmes.
- » Suivi et évaluation, pour mesurer – et améliorer de manière progressive – la performance par rapport aux normes d'exécution convenues et aux résultats escomptés.

Toutes ces fonctions sont de plus en plus soutenues par de solides systèmes d'information numériques, tant au niveau des programmes qu'au niveau intégré.

Ce document a été élaboré dans le cadre de la STAAR - Assistance Technique, Conseil et Ressources en Protection Sociale, mise en œuvre par DAI Global UK Ltd et financée par le Bureau des Affaires Étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni. Les opinions exprimées dans ce document sont entièrement celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les vues ou les politiques du FCDO.

© 2022

Le droit d'auteur sur la disposition typographique et le design (de cette publication) est conjointement détenu par la Couronne au nom du Royaume-Uni. Cette publication (à l'exclusion des logos) peut être reproduite gratuitement sous n'importe quel format ou support, à condition qu'elle soit reproduite fidèlement (en totalité ou en partie) et qu'elle ne soit pas utilisée dans un contexte trompeur. Le matériel doit être reconnu comme droit d'auteur de la Couronne avec le titre et la source de la publication spécifiés.

Publié par STAAR, pour le compte du FCDO.